



# Dans le vent de l'avenir un fonds de dotation...

---

## Interview

> Les jeunes  
d'À Bord > p : 2

---

## Au portant

> Le fort Cigogne  
va être rénové ! > p : 6

---

## Environnement

> le fonds de dotation des Glénans  
au service des actions menées  
par l'association > p : 10



## Éditorial



Et si conserver l'histoire passait par notre capacité à écrire notre futur ? C'est ainsi qu'est né « Glénans Avenir », le fond de dotation que nous lançons en 2017. Parce que les

Glénans ne se sont jamais cantonnés à n'être qu'une école de voile, nous avons à cœur de montrer que notre association reste engagée sur les thèmes qui ont fait et font notre renommée. Rendre la voile accessible au plus grand nombre, mieux connaître la mer et les environnements marin, participer à la protection et à la préservation des sites insulaires et des littoraux, penser de nouvelles manières d'habiter des sites naturels et préservés, imaginer des bateaux de demain, promouvoir le bénévolat, soutenir des projets et des initiatives en lien avec la mer, tels sont les buts de « Glénans Avenir ». Parce que tous ces éléments font partie de notre histoire, nous voulons les inscrire dans notre présent pour perpétuer cette tradition d'innovation et construire notre futur. Alors oui nous allons solliciter toutes celles et tous ceux qui aiment les Glénans, qui ont eu la chance d'y venir ou qui en ont juste rêvé. Nous allons vous inviter à donner, pour financer des projets d'intérêt général, pour donner à vie à des idéaux, pour continuer, comme le disait Philippe Viannay, à « croire en nos rêves » et faire que les Glénans puissent contribuer à dessiner les contours de la société de demain.

Sylvestre LOUIS  
Président des Glénans

## Pleins Phares

# Dans le vent de l'avenir : un fonds de dotation...

L'association, quelle que soit la météo économique, a plus d'un projet dans son sac, toujours prête à saisir la vague de l'évolution, de la nouveauté... Les Glénans doivent faire face à de multiples défis, notamment pérenniser le patrimoine de l'association et faciliter l'ouverture sociale pour permettre l'accès aux stages à des publics défavorisés. D'où une évidence : la nécessité de diversifier les sources de financement, excellent moyen de renforcer la performance économique et financière en même temps que le caractère d'utilité publique de l'association, tout en mettant en avant les valeurs fondatrices. Le développement d'une politique de collecte de dons est donc apparu comme une voie encore inexplorée aux Glénans et qui resterait dans la lignée de ses objectifs. De là à envisager la création d'une fondation, il n'y avait qu'un pas, franchi par une poignée de bénévoles et de salariés. Ainsi est né Glénans Avenir.

Glénans Avenir est donc une fondation, sous la forme d'un fonds de dotation. Son ambition ? Initier et soutenir des projets d'avenir de notre association dans les domaines sociaux, patrimoniaux et environnementaux, en lien avec l'espace marin.

Les programmes ainsi développés viendront réaffirmer les valeurs fondatrices des Glénans, qui depuis maintenant 70 ans s'attachent à créer, lors des stages, des moments forts fondés sur l'échange, l'autonomie, la solidarité et le respect.



Cette fondation défend ses convictions, tout en servant de plaidoyer en faveur de l'avenir de l'environnement marin. Trois missions principales lui sont dévolues :

- Réapprendre le « vivre ensemble » à des jeunes issus de milieux défavorisés
- Donner une nouvelle vie à Fort Cigogne
- Innover pour protéger l'environnement marin

### Tout d'abord, qu'est-ce qu'un fonds de dotation ?

Comme son nom l'indique, il sert à récolter

des fonds... mais d'une façon plus organisée qu'avec une simple « cagnotte » alimentée par des particuliers. Au plan juridique, ce dispositif présente des avantages fiscaux pour le fonds lui-même, mais aussi pour les donateurs. Par définition, le mécénat d'entreprise est un acte gratuit et désintéressé. Les contreparties que peut recevoir l'entreprise doivent nécessairement être de faible importance (au maximum 25 % de la valeur du don) mais ne sont pas toujours faciles à chiffrer. Ce fonds doit faire l'objet d'une convention. Par ailleurs, la loi prévoit qu'un fonds de dotation doit cibler des domaines précis, tels qu'art et culture, environnement (lutte contre la pollution, prévention des nuisances, protection de la biodiversité etc.), éducation, sport amateur... Elle impose aussi des contraintes : l'activité doit être non lucrative et située en France ou au sein de l'espace européen, avec une gestion désintéressée. L'entité bénéficiaire de ce mécénat ne doit pas entretenir de relations privilégiées avec une entreprise (qui ne doit donc pas en retirer un avantage concurrentiel), et ne pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes. Bref, fonds de dotation ne rime pas du tout avec improvisation !

### Les missions

#### Réapprendre le « vivre ensemble »

Vous le savez peut-être, notre association soutient des actions sociales. Ainsi, le programme « Les Jeunes d'à Bord », lancé en 2016 et qui a déjà engrangé 750 inscriptions pour des stages effectués ou à venir, permet à des jeunes déscolarisés issus de REP (Réseau d'Education Prioritaire) de vivre en collectivité sur des sites d'exception où ils découvrent la pratique de la voile, avec ses joies et ses contraintes. Contraintes bien perçues car dictées par la

météo, les marées, la géographie du site, et non pas imposées par des adultes à l'autorité facilement remise en cause par les jeunes contestataires. Cette expérience, organisée en partenariat avec l'Education nationale, les aide à retrouver le goût du partage, de l'initiative, de la responsabilité et de la solidarité, dans le respect des autres et de l'environnement marin et terrestre.

## SOMMAIRE

- p 2** > **Pleins Phares :**  
Dans le vent de l'avenir :  
un fonds de dotation
- p 6** > **Interview**  
Les jeunes d'À Bord
- p 8** > **Au portant :**  
Le fort Cigogne  
va être rénové !
- p 10** > **Environnement :**  
Le fonds de dotation des  
Glénans au service  
des actions menées par  
l'association
- p 12** > **Vie Associative :**  
70 ans de modernité et de  
création
- p 14** Compte rendu  
Assemblée Générale 2017
- p 19** Affiche Syzygie





### **Donner une nouvelle vie à Fort Cigogne**

L'île Cigogne, au milieu de l'archipel de Glénan, abrite un bâtiment classé (Fort Cigogne) dont la restauration devient urgente. Il en va de la pérennité des stages sur cette perle de l'archipel. Cet ancien fort militaire construit à partir de 1755 – construction étalée sur un siècle – et désormais classé Monument Historique, fut d'abord la sentinelle de l'archipel, empêchant les navires de corsaires de s'y abriter. L'ensemble a été cédé au Conservatoire du Littoral en 2015. Des générations de stagiaires y ont dormi. Souhaitons que ce site accueille aussi les générations à venir, pour le bonheur de tous...

### **Innover pour protéger l'environnement marin**

Les Glénans agissent au quotidien pour le respect de l'environnement marin. Depuis plusieurs années, panneaux solaires, tri des déchets, recyclage de l'eau et produits écolabel font partie du paysage glénanais. Mais ce n'est pas suffisant. La fondation Glénans Avenir s'attache à encourager les initiatives écologiques des Glénans et les programmes pédagogiques destinés aux jeunes générations. Comme chacun sait, le respect de l'environnement a un coût. Mais il représente le prix de la survie des sites insulaires envahis de stagiaires à la belle saison ! En effet on ne s'improvise pas Robinson Crusoe sans nuire un tant soit peu à la faune et la flore maritimes. Fra-

giles dunes foulées impunément, nids d'oiseaux dont s'approchent trop de curieux, estran traversé par des centaines d'humains tirant des bateaux qui raclent sans vergogne les coquillages et les algues, produits de nettoyage déversés dans la nature... Le microcosme insulaire est à l'image de la planète : il importe, dès à présent, de penser à l'environnement en terme d'avenir, pour ne jamais avoir à en parler au passé...

### **Devenir mécène, vous aussi ?**

Vous... ou votre entreprise ! Retourner ses poches, c'est bien. S'impliquer dans une opération de plus grande envergure, c'est mieux. Pourquoi ne pas associer votre entreprise aux valeurs de la première école de voile d'Europe ? Sachez qu'elle peut – par votre intermédiaire – affecter précisément son don au projet de votre choix, en l'échelonnant sur plusieurs années si nécessaire, afin d'en alléger la charge.

Les donateurs seront classés en trois catégories en fonction du niveau de dons :

- Mécène d'Avenir (de 50 à 80 000 euros)
- Mécène Majeur (de 90 à 120 000 euros)
- Mécène Principal (dès 120 000 euros).

De ces sommes, 60 % sont à déduire des impôts, au titre du mécénat d'entreprise. Ainsi, un don de 60 000 euros ne coûtera réellement que 24 000 euros.

### **La contrepartie...**

Une convention de mécénat étant établie avec l'entreprise, diverses contreparties récompenseront les mécènes.

- Association à la communication des Glénans : logo de l'entreprise sur la page web des Glénans réservée aux partenaires, et dans le catalogue des Glénans. L'entreprise sera également associée aux relations presse des Glénans (relatives à Glénans Avenir).

- Association à la communication de Glénans Avenir : de même, l'entreprise sera citée sur les documents de Glénans Avenir, ainsi que sur le site web, tout en étant associée aux relations presse.

- Participation aux événements de Glénans Avenir Entreprises : visites et rencontres régulières avec les responsables de projets, invitations aux événements dédiés...

- Participation du personnel de l'entreprise impliqué dans le projet : événements internes en lien avec le projet soutenu, avantages tarifaires sur les activités des Glénans (- 20 % sur les stages)

### **Ces événements, quels sont-ils ?**

Il s'agira par exemple d'un « week-end des Mécènes » sur des bateaux des Glénans, mais aussi d'un dîner annuel des Mécènes à Paris.

L'association travaille activement sur ce projet. Un comité de pilotage, constitué d'élus au Conseil

d'Administration des Glénans, d'un membre du Comité d'Honneur et de plusieurs salariés, mais aussi d'un consultant spécialisé dans les fonds de dotation, se réunit à intervalles réguliers. Glénans Avenir existe, reste à déployer les projets et en faire la promotion auprès des donateurs potentiels. C'est plus rapide à écrire qu'à mettre en œuvre. Elaborer un document de présentation pertinent, ni trop succinct ni trop détaillé – l'un comme l'autre pouvant éteindre l'intérêt du lecteur, identifier un réseau de donateurs potentiels bien ciblés (il ne s'agit pas de prendre un annuaire et de démarcher au hasard), les rencontrer, respecter l'aspect réglementaire, établir les conventions, organiser les contreparties etc. sont autant de tâches à accomplir de manière logique et cadrées selon un calendrier déterminé.

Et même si vous pensez que votre entreprise ne peut devenir mécène... D'abord, en êtes-vous bien certain ? Faites l'effort d'aborder le sujet sur votre lieu de travail. Ensuite, parlez-en à votre entourage. Vous connaissez Les Glénans parce que vous-même ou bien vos enfants y ont effectué des stages. Vous avez aimé, ils ont aimé... Les projets cités plus haut concernent un peu chacun d'entre nous. Vous aimeriez sans doute que les enfants de vos enfants aient la joie, eux aussi, de vivre une aventure dans un site d'exception tel que Cigogne, mais aussi dans un environnement maritime préservé. Et que diriez-vous d'en permettre l'accès à des jeunes issus de milieux moins privilégiés ? Dès maintenant, parlons de ces projets, de ce fonds de dotation qui

permettra un rayonnement nouveau : l'association, si elle a su évoluer avec son temps en s'améliorant et se modernisant, ne perd jamais de vue son cap : favoriser l'accès au monde de la mer au plus grand nombre. Votre bouche-à-oreille sera notre allié.

Courant juillet, Glénans Avenir aura son propre site web : [www.glenans-avenir.org](http://www.glenans-avenir.org)

Vous y trouverez toutes sortes d'informations pratiques et le détail de projets. Vous pourrez même, si vous le souhaitez, faire un don en ligne. En cette année où l'association fête ses 70 ans, souhaitons longue vie à ses projets !





## Interviews

# > Les Jeunes d'À Bord : la mer accessible au plus grand nombre... de collégiens et lycéens

Les Glénans ont mis en place le programme « Les Jeunes d'À Bord », en lien avec l'Éducation nationale, dans le but de faire découvrir la voile, son esprit d'équipe et la vie collective sur nos sites à des élèves scolarisés en Réseaux d'Éducation Prioritaire (REP). Grâce à un tarif très attractif, l'opération a déjà permis d'accueillir 150 jeunes en 2017 ! Parmi eux, cinquante élèves de cinquième du collège Janusz Korczak (Val-de-Marne) ont participé à un stage multi-voiles à l'île d'Arz en avril. Nicolas Da Broi, leur professeur d'EPS, et Nicolas Roncière, chef de la base de l'île d'Arz, témoignent de l'expérience unique vécue par ces derniers et de l'intérêt de perpétuer ce type de programme.

**Quel public Les Glénans souhaitent-ils toucher à travers ce projet ?**

**Nicolas Roncière :** Il s'adresse à des jeunes issus d'établissements classés REP, situés le plus souvent dans des quartiers sensibles ou en zone rurale, en situation d'isolement. Bon nombre d'entre eux ne partent pas en vacances et n'ont jamais vu la mer !

Nous leur proposons un séjour de cinq jours fondé sur nos savoir-faire habituels : l'apprentissage de la voile sur différents types de navires et le « vivre ensemble », où chacun est mis à contribution, qu'il s'agisse de préparer les repas ou de ranger le matériel de navigation. Nous pensons que cela crée un rapport aux autres, aux professeurs et à l'environnement qui peut être très bénéfique pour ces enfants : l'objectif est de créer pour eux une nouvelle dynamique.

**Qu'attendiez-vous de ce séjour et qu'a-t-il apporté aux élèves de votre collège ?**

**Nicolas Da Broi :** La brochure reçue par notre chef d'établissement évoquait la découverte de la voile, loisir nouveau pour la majorité d'entre eux, ainsi que le développement de l'esprit de groupe et la vie en collectivité. Cela répondait précisément à notre souhait d'aller à l'encontre du formatage ambiant par l'individualisme et l'esprit de compétition. Nous avons effectivement trouvé tout cela aux Glénans, mais pas seulement !

Les jeunes ont ressenti une grande fierté par rapport à ce qu'ils ont accompli pendant leur stage : ils ont surmonté leurs appréhensions sur l'eau, passé une semaine sans leurs parents...

Ils ont également beaucoup appris : à rester concentrés et à maîtriser leurs émotions en mer, et, de retour sur la terre ferme, à faire leur lit - grande première pour beaucoup d'entre eux - leur valise

ou encore cuire des pâtes ! Tout le groupe a gagné en autonomie, l'expérience a été très formatrice.

**Comment s'est déroulé le séjour ?**

**Nicolas Da Broi :** Nous avons été très bien accueillis et pris en charge à notre arrivée sur l'île d'Arz : nous avons d'abord fait connaissance avec les animateurs des Glénans lors d'un repas pris au bord de l'eau, puis ces derniers nous ont accompagnés jusqu'à la base, où nos bagages avaient été acheminés.

Le premier après-midi a été consacré à la découverte des lieux, à la familiarisation avec le matériel et à l'établissement d'un planning précis concernant non seulement la voile mais aussi la participation de chacun à la vie collective - les « bordées ».

Au cours des trois jours qui ont suivi, les élèves ont navigué en trois groupes, sur dériveur, ba-

teau de croisière ou catamaran, en effectuant des rotations : deux équipages naviguaient avec un moniteur pendant que les autres restaient sur la plage avec les professeurs d'EPS. Ce temps était notamment mis à profit pour observer les coquillages, méduses et autres espèces visibles sur l'estran.

Les moniteurs des Glénans étaient très chaleureux et compétents : le premier jour, la météo était mauvaise, si bien que nous avons pensé qu'ils allaient renoncer à emmener les enfants sur l'eau. Pas du tout : ils ont su les motiver et les rassurer et l'activité a eu lieu comme prévu ! Les élèves se sentaient en confiance avec eux et l'ambiance sur l'eau était bonne.

Le soir, ils jouaient volontiers au ballon ou envahissaient le foyer pour une partie de cartes ou de babyfoot. C'était aussi un moment de la journée bien apprécié.

### Qu'en ont pensé les jeunes ?

**Nicolas Da Broi** : Ils ont été unanimement

contents et se sont impliqués à cent pour cent ! Beaucoup ont dit qu'ils aimeraient refaire de la voile. Ils ont tous participé aux activités avec enthousiasme et étaient disciplinés sur l'eau. Le cadre du séjour leur a énormément plu, notamment le fait d'être sur une île. Ils se sentaient totalement dépaysés !

Si la fatigue se ressentait le dernier jour, le séjour ayant été intense, les jeunes ont exprimé beaucoup de reconnaissance envers leurs animateurs.

### Quel bilan faites-vous de cette expérience ?

**Nicolas Da Broi** : C'était une réussite globale ! Nous sommes prêts à reconduire ce projet et en faisons une recommandation très positive. La voile est un très bon vecteur de vie collective et le cadre de ce programme, sur l'île d'Arz, est superbe.

**Nicolas Roncière** : Les jeunes étaient ravis d'être là et émerveillés, nous sentions que c'était une expérience unique pour eux. Au moment de leur

départ, nous avons assisté à des réactions surprenantes : certains étaient en larmes, beaucoup nous ont remerciés... Cela donne du sens au projet à tous les niveaux, y-compris pour les encadrants ! Et l'envie de poursuivre, bien entendu. Ce programme est une initiative des Glénans qui s'inscrit dans leur vocation d'origine : faciliter à tous la connaissance du monde marin et de la navigation à la voile. Cependant, l'association ne reçoit pas de soutien financier de l'État pour ce projet et la prestation étant volontairement abordable, elle n'apporte aucun bénéfice. D'où l'importance du fonds de dotation créé par Les Glénans pour aider à le pérenniser.

L'objectif de Glénans Avenir est de parvenir à collecter 30 000 euros de dons par an pour accueillir, dès 2018, 1500 élèves à l'île d'Arz et à Marseillan. Nous comptons sur le mécénat pour réaffirmer l'ouverture sociale des Glénans et continuer à partager le « vivre ensemble ».





## Au portant

# > Le fort Cigogne va être rénové !

Cigogne est l'une des quatre îles de l'archipel de Glénan sur laquelle l'école de voile exerce ses activités, depuis 1957. Un fort du XVIII<sup>e</sup> siècle, classé monument historique, en occupe la plus grande partie, mais son état étant aujourd'hui insatisfaisant, le Conservatoire du Littoral, qui en est affectataire, souhaite le rénover. Les travaux devraient permettre aux Glénans d'y accueillir un public plus large, dans de meilleures conditions, sur une période plus étendue. L'association s'est engagée à participer à leur financement et cherche des mécènes.

### Un lieu chargé d'histoire

Sur l'île située au cœur de l'archipel de Glénan, point de cigogne : son nom vient du breton, seizh kogn, c'est-à-dire « sept coins ». Ouvrage de maçonnerie construit à partir de 1756, le fort était destiné à empêcher corsaires et pirates de venir mouiller dans la « Chambre », mer intérieure bien abritée d'où ils interceptaient les navires marchands.

« Il n'a jamais été jamais achevé et n'a fonctionné que de manière épisodique », raconte Tom, chef de la base de Concarneau-archipel de Glénan. Pendant les guerres du Premier Empire, il s'avéra même inutile, puisque les Anglais s'installèrent sur l'île de Penfret ! Désarmé dès 1817 puis abandonné, il fut finalement déclassé en 1889. Propriété de l'État, l'île de Cigogne a longtemps été affectée au Collège de France, qui l'a prêtée à l'école de voile à partir de 1957, pour l'apprentissage du pilotage et l'initiation à la croisière.

« Les Glénans l'occupent depuis soixante ans : c'est un site emblématique pour l'école de voile ! ». Classé monument historique en 2009, celui-ci a été réaffecté au Conservatoire du Littoral, partenaire majeur des Glénans, en 2014. « L'état de préservation du fort étant jugé insatisfaisant, un projet de rénovation touchant autant l'aspect patrimonial que l'usage du lieu par notre école de voile a été adossé au transfert d'affectation », précise Tom.

### Ce qui va changer

« L'achèvement du dallage devrait contribuer à assainir le site ! », se réjouit Tom. « Un réaménagement extérieur et intérieur est en outre prévu afin de redonner au fort son apparence originelle et mieux répondre aux usages qu'en font Les Glénans. »

Bonne nouvelle : le confort et l'intimité des stagiaires s'en trouveront largement améliorés ! « La

capacité d'hébergement restera la même (autour de 90 lits), mais les dortoirs seront plus spacieux, étanches, ventilés et sur plancher.

L'espace sera totalement repensé, le réfectoire déplacé au sud de l'île et la circulation dans les cuisines améliorée. L'accès aux remparts sera facilité, pour que les stagiaires puissent mieux profiter du cadre exceptionnel qui les entoure. » Bien entendu, le projet a intégré au maximum la contrainte environnementale. « L'île dispose d'une importante réserve d'eau douce. Bientôt, la tourelle construite par l'armée en 1911, amer bien connu des plaisanciers, sera transformée en château d'eau pour fournir de l'eau sous pression et chaude aux douze douches du nouveau bloc sanitaire et aux cuisines. Un système de lombricompostage fonctionnera dans les douze toilettes sèches. Enfin, l'énergie sera intégralement d'origine solaire (panneaux et chauffe-eau). »

### L'objectif : accueillir le plus grand nombre

« Ce fort, avec ses salles de cours et son point de vigie sur l'ensemble de l'archipel, est un formidable outil pédagogique que sa rénovation permettra de bien mieux exploiter ! », poursuit Tom. « Il fonctionnera de Pâques à l'automne, au lieu de huit semaines aujourd'hui, et accueillera un public élargi aux stagiaires juniors et aux établissements scolaires, en plus des adultes en initiation croisière et des formations moniteurs. » Une précision : les stages se poursuivront sur place pendant la rénovation.

### Le financement du projet : un défi important pour l'association

Le montant estimé des travaux, programmés en quatre tranches étalées sur quatre ans, s'élève à 4,2 millions d'euros.

L'association s'est engagée à y contribuer à hauteur de 500 000 euros. « Le fonds de dotation des Glénans nous permettra de fédérer les mécènes autour de ce projet, qui correspond à son volet patrimonial. »

Des financements publics – région, département, Europe, Conservatoire du Littoral - devraient compléter la part prise en charge par la ville de Fouesnant, maître d'ouvrage du projet. La réfection de la cale d'accès au fort, premier chantier, démarrera dès l'automne.





## Vie associative

# > Environnement : le fonds de dotation des Glénans au service des actions menées par l'association

L'un des objectifs de la fondation Glénans Avenir est de soutenir l'effort de protection de l'environnement marin des bases nautiques sur lesquelles l'école de voile organise ses activités. Matthieu Valette, chargé de projet environnement sur l'archipel de Glénan, revient sur les actions engagées par l'association depuis de nombreuses années pour parvenir à l'objectif « zéro nuisance », dont certaines pourraient être financées grâce au concours des donateurs.

### Une indispensable gestion durable

Les Glénans ayant toujours eu à cœur de protéger les lieux exceptionnels sur lesquels ils exercent leurs activités, la fondation Glénans Avenir soutiendra des actions qui s'inscrivent dans la durée, en particulier celles qui sont mises en place en partenariat avec le Conservatoire du Littoral. Celui-ci est en effet propriétaire de trois sites loués à l'école de voile sur l'archipel de Glénan : Drevec, Cigogne et le Sémaphore de Penfret.

« Notre collaboration s'est intensifiée ces dernières années : nous travaillons en synergie pour gérer durablement les sites sur lesquels nous habitons. Notre présence sur les îles permet par exemple d'éviter que des pourelles n'y soient massivement abandonnées en été, comme c'est le cas sur certains sites devenus musées à ciel ouvert : chaque année nous ramassons près d'une tonne de déchets qui ne sont pas directement issus de notre exploitation », explique Matthieu.

### Objectif zéro nuisance

« Cette implantation privilégiée nous oblige en contrepartie à limiter au maximum l'impact de nos activités sur l'environnement, objectif pour lequel l'association a beaucoup investi ces dernières années », poursuit Matthieu.

« Nous nous efforçons de recourir autant que possible à des énergies renouvelables : ainsi, le système du chauffe-eau solaire, qui permet de fournir de l'eau chaude dans les cuisines et sanitaires, se déploie peu à peu sur les îles, en

remplacement du chauffage au gaz. La consommation de gaz a ainsi pu être divisée par deux l'an dernier à Penfret, avec un triple bénéfice : moins de rejets et de bouteilles à acheter et acheminer depuis le continent !

Nous souhaitons en outre développer la production d'électricité renouvelable, notamment pour nos réfrigérateurs, en multipliant les panneaux solaires photo-voltaïques. L'éclairage par LED s'est également généralisé dans nos dortoirs. Nous mettons d'autre part en place des stations de traitement de l'eau, ce qui permet de cuire les aliments avec de l'eau de pluie, et cherchons à améliorer le traitement des eaux usées. À Penfret, nous testons ainsi le traitement phytosanitaire de nos eaux de cuisine. Enfin - cette liste est loin d'être exhaustive - nous testons des prototypes de toilettes sèches afin de faire

évoluer nos « Cunégondes », un micro-marché existant désormais dans ce domaine.

Notre ambition est de déployer peu à peu ces installations sur toutes les bases nautiques ! Or elles représentent malheureusement un coût non négligeable pour notre association. »

### Vers l'écolabel européen

La démarche portée par Les Glénans pour obtenir la certification des trois bases nautiques bretonne n'est seulement pas destinée à afficher un nouveau logo ! « Cette reconnaissance nationale et européenne des efforts menés depuis de nombreuses années nous permettra surtout de poursuivre collectivement notre amélioration continue dans le domaine de la protection de nos sites », ajoute Matthieu. « L'objectif est encore une fois d'étendre ensuite la démarche

à l'ensemble des bases des Glénans. »

### Des outils pédagogiques pour former des marins responsables

Glénans Avenir vise aussi à soutenir les programmes pédagogiques tels que celui initié en 2015, où le premier Guide Environnement est paru sur la base de Concarneau. « Les Glénans ont souhaité se doter de nouveaux outils pédagogiques à destination des moniteurs et stagiaires, afin de les aider à acquérir une meilleure connaissance du milieu marin dans lequel ils naviguent pendant leurs stage », précise Matthieu. « Sa déclinaison pour chaque base est en cours pour que la « culture école de mer » fasse partie intégrante de la formation aux Glénans, quel que soit le niveau d'apprentissage ! »





## Vie associative

# > 70 ans de modernité et de création

Au milieu du 20e siècle, le yachting se pratiquait en milieu fermé, et il fallait apprendre à naviguer pour se rendre aux îles. Pour les Glénans, cela se fera à bord de thoniers en partageant la vie des pêcheurs. Ainsi se formeront les premiers moniteurs. Depuis la création de l'association, Les Glénans n'ont jamais cessé d'innover, par souci d'adaptation mais également par choix.

- 1951** - Elaboration du premier cours de navigation par un groupe de moniteurs.
  - 1952** - Naissance du «Vaurien», premier dériveur en contreplaqué marine. Il connaîtra un énorme succès.
  - 1953** - Naissance de la «Caravelle», dériveur d'initiation dessiné par Jean-Jacques Herbulot, la plupart des écoles de voiles l'adopteront.
  - 1958** - La Marine Marchande procède à l'homologation du radeau de survie préconisé par Les Glénans.
  - 1960** - Création et approbation par le Ministère de la Marine Marchande de la brassière avec harnais et sifflet.
  - Invention du halin, dispositif qui facilite le repêchage d'un homme à la mer.
  - 1961** - Publication du Cours de Navigation des Glénans par les Editions du Compas. La 8<sup>e</sup> édition sera publiée en octobre 2017.
  - 1962** - Lancement de «Glénans3 », bateau de course de 12 mètres, qui gagnera la Course des Grands Voiliers
  - 1969** - Philippe Viannay lance l'idée d'un Conservatoire du littoral qui aboutira en 1975.
  - 1981** - Premiers stages pour les juniors. Apparition de la planche à voile.
  - 1989** - Le ministère de la Jeunesse et des Sports attribue aux Glénans le Trophée du Volontariat pour leur travail en faveur du bénévolat. La BFCG et Thalassa honorent l'action de formation des non-voyants à la navigation.
  - 2000** - Premiers stages d'initiation à la pratique du Fun Board. Les Glénans proposent des stages aux Antilles.
  - 2001** - Premiers stages d'initiation au Fly-Surf pour les sagiaires de planche à voile.
  - 2002** - Sereine est classée monument historique.
  - 2004** - Acquisition de 3 OPEN 5.70, bateaux taillés pour la vitesse. Première régata de 10 équipages exclusivement féminins.
  - 2006** - Pour la première étape de la course des Grands Voiliers (Toray-Lisbonne) Sereine a reçu le prix du voilier vétérân.
  - 2012** - Acquisition de dériveurs nouvelle génération, réservés aux stages niveau 4 :Twenty- Niner,RS 500 et de catamarans Hobie Tiger,SL 5.2 .
  - 2013** - Le Kite-Surf arrive aux Glénans
  - 2015** - Modernisation de la base de Marseillan. Achat de 6 bateaux de croisière équipés des dernières technologies. Les Glénans éditent le «Guide Environnement» destiné à fournir aux stagiaires et aux moniteurs des clés pour mieux aborder le milieu marin.
- Les Glénans sont donc bien en phase avec la modernité sans rien renier des objectifs des fondateurs.



## Vie associative

# > Participez aux activités bénévoles

### Secteur Arz

CONTACT :

■ Claire Manneville – Présidente

E-mail : comitesecteurarz@gmail.com

### Secteur Paimpol

CONTACT :

■ Olivier Valles - Président

E-mail : secteurpaimpol.glenans@yahoo.fr

### Secteur Archipel

CONTACT :

■ Sarah Bertrand - Présidente

E-mail : secteur.archipel@gmail.com

### Secteur Méditerranée

CONTACT :

■ Charles-Yves Casset - Président

E-mail : csmediterranee@gmail.com

## EN BREF...

### > Journée des 70 ans des Glénans

Samedi 24 juin avait lieu la journée des 70ans en présence notamment des partenaires institutionnels.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la bonne réalisation de cet évènement.



## > Calendrier des évènements 2017

Challenge Pluri'Elles du 16 au 18 septembre 2017 à Marseillan

Rallye de la Rentrée du 16 au 18 septembre 2017 à Concarneau

Sortie de la 8<sup>e</sup> édition du Cours des Glénans mi-octobre 2017

Salon Nautique du 2 au 10 décembre 2017 à Paris

Syzygie samedi 2 décembre 2017 à Paris

### Le Courrier des Glénans

Les Glénans - quai Louis Blériot  
5781 PARIS cedex 16  
Tél. 01 53 92 86 00 - www.glenans.asso.fr

Directeur de la publication : L. Martini  
Responsables de la rédaction : F.Essirard, M.Savouret  
Maquettiste : V. Boudon

Rédaction : MA. Chavassieu, C. Ménager, M.Savouret, T. Daune, P. Macor.  
Crédit photo : Msauf mention expresse, C. Diais, M. Dufay.

# Procès-verbal

de l'Assemblée Générale Ordinaire des Glénans  
du Samedi 22 avril 2017

## Compte rendu

# > Assemblée Générale 2017

Sur convocation du Président, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale le 22 avril 2017 à l'espace Moncassin, 164 rue de Javel 75015 Paris.

Le Président Sylvestre Louis présente l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Les scrutateurs sont : Emilie Tierchant, Pascal Binet, Olivier Siméon, Guillaume Piard

Est appelé en qualité de secrétaire Antoine BAGUENIER DESORMEAUX, administrateur.

Le Président constate que l'Assemblée Générale peut délibérer valablement. La séance est ouverte à 09h40.

La feuille de présence est émargée par chaque membre présent.

Le Président, Sylvestre LOUIS, ouvre la séance en remerciant les adhérents présents, Laurent MARTINI, délégué général, ainsi que son équipe et souligne le bon fonctionnement de l'association et les chiffres positifs de l'année 2016.

Le Président rappelle que 2017 est une année charnière pour les Glénans, 70 ans de modernité pour une association continuellement tournée vers l'avenir.

La Secrétaire, Claude ISRAEL, présente l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

### I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 09 avril 2016 est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

### II. RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR L'ANNÉE 2016

Le rapport d'activité est présenté par le Délégué général, Laurent MARTINI.  
L'année 2016 a été satisfaisante, particulièrement pour l'activité de voile légère et pour la forte présence des juniors, malgré notre difficulté à

répondre à la demande en kitesurf. En résulte un chiffre d'affaires stable (+0,44 % par rapport à 2015) et un nombre d'adhérents en légère hausse (+1,87 % par rapport à 2015).

#### Les éléments saillants du rapport d'activité :

Un nombre de journées de stages stable (+0,17 %).

**Du côté des bases :** le nombre de journées a évolué différemment suivant les bases par rapport à 2015, avec +3,16 % pour Concarneau/Archipel, une croissance plus modérée pour Vannes/Arz (+0,47 %) et Marseillan (+0,14 %), et une diminution pour Bonifacio (-3,58 %) et

Paimpol (-4,58 %).

**Analyse par filière :** La croisière reste l'activité principale (69,34 %), malgré une légère baisse, loin devant le catamaran (13,75 %), le dériveur (8 %), la planche à voile (4,27 %) et le kayak (0,28 %) qui continuent leur croissance. Le volume de kitesurf a subi une très forte décroissance en raison de la difficulté pour trouver des moniteurs (0,37 % vs. 1,7 % en 2015).

- Le nombre de juniors inscrits est en hausse (+2,7 %) et représente 26 % des inscrits.

**Groupes :** le chiffre d'affaire lié à l'accueil de groupes est en hausse de 7 %, principalement grâce aux écoles.

# Procès-verbal

## de l'Assemblée Générale Ordinaire des Glénans

### du Samedi 22 avril 2017

**Evènements :** La diminution du chiffre d'affaire lié aux évènements se poursuit, avec 90 910 € en 2016 contre 92 790 € en 2015.

La FunCup et l'ESA Cup, organisées à l'Archipel, ont remporté un bon succès.

**Projets sociaux :** Le programme « Les Jeunes d'à Bord », visant à rendre la voile accessible à des jeunes du réseau d'éducation prioritaire, a permis à trois groupes (environ 150 personnes) de s'inscrire pour 2017.

Les Glénans poursuivent également le partenariat engagé en 2013 avec Bourse Solidarité Vacances de l'Association Nationale des Chèques Vacances.

**Partenariats :** Un projet de convention est en cours avec la Fédération Française de Canoë-Kayak pour la promotion du kayak de mer, la formation des pratiquants et des cadres fédéraux et l'accès aux équipements des Glénans et à leurs sites de pratique.

Le partenariat avec Helly Hansen, visant à fournir aux équipes Glénans des vêtements techniques et à assurer le renouvellement du parc de cirés en location, s'est poursuivi avec également une volonté de doter les évènements nautiques de prix Helly Hansen.

**Formation :** Bonne prise en main par les moniteurs des nouvelles grilles d'évaluation de la carte progression et légère augmentation de la diffusion des passeports voile.

Augmentation de la qualité des formations moniteurs avec l'intervention de trois formateurs BPJEPS expérimentés pour encadrer les formations de moniteurs sur les bases.

**Formation professionnelle :** Encore de très bons résultats obtenus avec 100 % de réussite en 2016.

Les Glénans participent par ailleurs aux travaux du Ministère des Sports sur la refonte du BPJEPS.

**Bénévolat :** Toujours une bonne dynamique pour le bénévolat aux Glénans. Renforcement des stages P avec l'intervention de trois formateurs professionnels, formations à l'environnement marin...

Thierry FUZELLIER a été désigné président de la Commission Médicale

**Cours des Glénans :** La sortie de la 8ème édition du Cours des Glénans est prévue pour fin 2017 en format papier et numérique

**Réclamations :** cette année le taux de récla-

mations se situe désormais en dessous de la moyenne des organismes équivalents.

### III. RAPPORT FINANCIER, RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET BUDGET 2015

#### Compte de résultats et bilan

Le rapport financier est présenté par Nathalie DELORME, trésorière, et Maxime CARO, trésorier adjoint, qui ont commenté le compte de résultats et le bilan :

- Les produits d'exploitation restent stables avec +0,3 %. Cette croissance modérée reste supérieure aux objectifs que nous nous étions fixés et montre une bonne résistance des stages Glénans malgré l'impact de la mauvaise météo et des attentats sur le marché.

- Les charges quant à elles, suivent la tendance de l'exploitation. Il faut noter cependant plusieurs évènements exceptionnels qui ont eu un impact non négligeable sur ces charges : application d'un nouvel accord d'entreprise, hausse des charges externes liée aux différents projets internes (refonte du SIO, 70 ans des Glénans, organisation de l'ESA Cup...). L'année 2016 a également été marquée par une sinistralité nautique importante.

- Le résultat d'exploitation (103 k€) s'améliore nettement : 1,0 % des revenus (contre 0,4 % en 2015). L'effort sur le contrôle des charges doit donc continuer, afin de préserver les futurs résultats d'exploitation.

- Le résultat net comptable (40 k€) est en recul de 74 % par rapport à 2015. Notons cependant que ce résultat net est basé essentiellement sur le résultat d'exploitation, contrairement à celui de 2015 qui reposait davantage sur le résultat exceptionnel.

- L'année 2015 a été marquée par la reprise des investissements et la finalisation des travaux de rénovation de la base de Marseillan. En 2016, ce sont 891 k€ (dont 366 k€ pour le terrestre) qui ont été investis par l'association. Le montant des investissements « nautique crédit-bail »

est quant à lui diminué par la non-livraison de quatre bateaux de croisière par l'un de nos fournisseurs. Ces investissements apparaîtront dans les comptes de 2017.

L'association confirme donc sa bonne santé financière, ce qui permet d'envisager sereinement l'avenir. De nouvelles sources de financement (déjà opérationnelles ou à venir) vont maintenant permettre de renforcer notre trésorerie et augmenter nos investissements, principalement dans le terrestre :

- Création fin décembre 2016 du fond de dotation Glénans Avenir

- Création d'une société foncière en partenariat avec la Caisse des Dépôts (à venir)

- Émission de titres associatifs (à venir)

D'importants projets tels que la rénovation de notre patrimoine terrestre et le renforcement du volet social du projet Glénans vont en effet nécessiter une série d'investissements dans un futur proche.

Nathalie DELORME fait ensuite lecture des rapports du Commissaire aux comptes, M. Jean-Pierre VERCAMER, du cabinet Deloitte et associés. Ces rapports certifient que les comptes de l'association sont réguliers et sincères, et qu'ils donnent une image fidèle de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et patrimoniale à la fin d'exercice. Les comptes de l'association sont certifiés sans remarque ni réserve.

#### Budget

Le budget proposé pour 2017 prévoit une augmentation du nombre de journées de stage et une volonté de croissance de + 5%.

Plusieurs projets transverses y ont été inscrits, tels que la refonte du système informatique, la rénovation partielle du patrimoine terrestre, le projet RSE, les 70 ans de la création des Glénans et la création du Fond de dotation Glénans Avenir.

Il est également le reflet de la volonté de l'association d'améliorer la qualité des prestations proposées aux adhérents.

# Procès-verbal

## de l'Assemblée Générale Ordinaire des Glénans

### du Samedi 22 avril 2017

#### IV. RAPPORT MORAL

Le rapport Moral est présenté par le président, Sylvestre LOUIS.

#### Une belle saison 2016

Après 2014 et 2015, l'année 2016 confirme les orientations politiques et stratégiques de l'association. Depuis plusieurs années, nous œuvrons pour faire en sorte que notre association s'adapte à vos attentes. Nous voulons être capables non seulement d'organiser des stages de voile de qualité mais aussi d'initier des projets en lien avec le monde de la mer tout en conservant ce que sont Les Glénans. Si ce chemin n'est qu'un éternel recommencement, il est important de voir que les stages en 2016 ont été appréciés, que nos activités sont en croissance et que nos résultats économiques nous permettent de préparer sereinement l'avenir de l'association.

Cette bonne santé est la conséquence de la volonté et des efforts communs portés par l'ensemble des acteurs de l'association, par les bénévoles impliqués et les équipes salariées qui s'investissent pleinement pour faire avancer les projets des Glénans. Un des enjeux de notre association reste de trouver les bons équilibres pour proposer des stages de voile qui fassent sens dans la société d'aujourd'hui. Nous voulons proposer des stages qui répondent aux attentes de tous les passionnés et de ceux qui ont envie d'embarquer mais n'ont pas encore osé se lancer. L'année 2016 s'est inscrite dans la continuité de ce projet global de faire des Glénans de demain cette grande association à la fois rebelle et humaniste qu'elle a toujours été, une école de voile qui permette de vivre des aventures uniques.

#### Les enjeux d'un projet associatif historique en phase avec son temps

Héritiers de 70 ans d'histoire, nous relevons le défi de conserver ce qui fait la force des Glénans et en parallèle nous essayons de faire évoluer l'association pour qu'elle vive avec son époque et pour qu'elle puisse continuer à exister au cours des 70 prochaines années. Gérer Les Glénans aujourd'hui implique un vrai professionnalisme aux enjeux multiples (intégration du numérique, évolution des attentes, concurrence...). A tous les niveaux de l'association, les rythmes

s'accroissent et nous devons être capables de nous adapter, y compris pour rester ce que nous voulons être et pouvoir conserver l'authenticité de notre projet associatif. Pour appréhender ces enjeux, plusieurs réflexions sont engagées : dans le cadre d'un groupe de travail pour envisager Les Glénans de 2030 ; dans le cadre de la formation des administrateurs pour répondre à différentes questions : comment leur permettre de contribuer à la construction des Glénans de demain ? Comment faire évoluer nos modes de fonctionnement et de gouvernance ? Comment concilier bénévolat des élus et compétences nécessaires à la gestion de notre association ? etc. Face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain, nous sommes conscients de la nécessité de faire évoluer notre association afin qu'elle perdure dans un monde sans cesse en mouvement.

#### Les Glénans en 2016 : une association, une entreprise de l'économie sociale et solidaire et une fondation

Depuis trois ans, nous avons mis l'accent sur les aspects économiques et financiers. Auparavant, dans le cadre du Grand Conseil, une réflexion a été menée sur la pertinence de notre système de valeurs. Elle nous a menés à nous interroger sur notre modèle économique, dans une période où nous devons être autonomes. Nous souhaitons donc en redéfinir les contenus.

L'objectif est double : remettre en question notre modèle économique avec la volonté de piloter de manière indépendante les différents projets en cours, et évaluer les capacités de l'association à assumer ses ambitions (naviguer sur de belles unités, être connectés, rester innovants, développer l'accessibilité...).

Nous confirmons que Les Glénans restent cette association historique reconnue d'utilité publique et qui repose sur le bénévolat comme force vive, sur l'ouverture à toutes et à tous, qui reste en ligne avec son projet originel. Une association qui doit s'ouvrir, continuer à se structurer et se donner les moyens de préparer son avenir. Nous confirmons aussi que Les Glénans d'aujourd'hui sont devenus une véritable entreprise de l'économie sociale et solidaire qui se structure et emploie un nombre important de salariés impliqués et passionnés. Toutes ces ressources nous apportent les compétences

indispensables à notre fonctionnement et à notre développement.

A force d'analyser nos modèles économiques, nous confirmons aussi que Les Glénans doivent être capables de fédérer davantage et de trouver d'autres sources de financements pour porter nos projets. Le Conseil d'Administration a voté la création de « Glénans Avenir », un fonds de dotation destiné à collecter des financements pour des projets centrés sur trois volets : l'environnement marin, la démocratisation de la pratique de la voile et l'entretien et la conservation du patrimoine.

Le lancement effectif aura lieu au cours de l'année 2017. Ce fond de dotation doit asseoir le positionnement des Glénans et nous permettre de collecter davantage de dons et de legs. L'un des premiers projets portés concernera la rénovation de Fort Cigogne, un site emblématique de l'association au cœur de l'archipel de Glénan. Sur ce projet complexe se sont mobilisés aussi l'Etat, la région, le département et les collectivités locales. Pour la suite, c'est vous qui choisirez les projets que vous soutiendrez.

#### Le bénévolat, la force vive

Sans les bénévoles et le bénévolat, Les Glénans ne seraient pas. Un tel adage représente une vérité incontestable et se situe bien au-delà du plan économique et d'un scénario qui se limiterait à remplacer les salariés par des bénévoles. La connaissance de la mer, de la navigation, la gestion collective de sites uniques et isolés, nos savoir-faire et leur transmission de génération en génération, tout cela constitue le patrimoine et l'apport du bénévolat.

En 2016, cet apport est demeuré extrêmement précieux. Par leur dynamisme, les membres des comités de secteurs, les matérialistes, les maîtres de maison, les moniteurs, les formateurs de moniteurs, les élus des instances, tous ces bénévoles, hommes et femmes, ont largement contribué à la réussite de cette année. 2016 a été une bonne année en termes de participation, néanmoins

Les Glénans n'ont jamais trop de bénévoles pour faire en sorte que nos idées et que nos idéaux se transforment en réalités. En tant qu'adhérents nous sommes individuellement les premiers soutiens des Glénans et le plus grand levier de notre développement.

# Procès-verbal

## de l'Assemblée Générale Ordinaire des Glénans

### du Samedi 22 avril 2017

Aujourd'hui, bénévoles et salariés travaillent conjointement sur 17 projets transverses pour construire Les Glénans de demain. Au travers de ces projets, nous essayons de redéfinir les modalités de collaboration entre les différents acteurs de l'association. Des avancées notables sont attendues en 2017 avec le déploiement de nouveaux outils collaboratifs dédiés, intégrés dans le projet de refonte de l'ensemble de notre système d'information opérationnel. Par ailleurs, cette force du bénévolat reste présente en ce qui concerne l'encadrement des stages. Le dynamisme du Conseil des Moniteurs et de l'Encadrement Bénévole, sous l'impulsion de son président actuel, représente un indicateur important de la bonne santé du bénévolat au sein de notre association.

#### Le patrimoine et l'offre sur nos sites

La société de projet dans laquelle Les Glénans sont associés à la Caisse des Dépôts a poursuivi en 2016 ses travaux, avec des modélisations appliquées à la base de l'île d'Arz pour imaginer et comparer différents scénarios de rénovation et de réaménagement. Dans ce cadre, nous sommes amenés à repenser les activités que nous pourrions proposer sur le site. Ce travail de réflexion met en lumière un certain nombre de questions sur la manière dont nous occupons aujourd'hui nos sites, sur leur remplissage et sur les activités proposées... Nous avons pris le parti de ne pas nous limiter dans les questionnements : après tout, les racines des Glénans ne sont-elles pas davantage liées à des sites plutôt qu'à des activités ? Peut-on imaginer que certains adhérents viennent demain sur nos sites pour ce « vivre ensemble » en pratiquant différentes activités en lien avec la mer ?

Ces travaux de modélisation doivent nous permettre d'écrire les projets de rénovation des différents sites de l'association. Sur cet aspect aussi les questions sont multiples et nous interpellent d'une manière plus large : quels sont les sites sur lesquels nous pourrions déployer des activités Glénans ? Pourrions-nous imaginer que n'importe quel port soit une base Glénans éphémère ?

Nous expérimentons déjà ces schémas dans des ports comme ceux de Saint-Malo ou de La Rochelle. La société de projet doit remettre ses conclusions en début d'année 2018.

#### Les relations institutionnelles

En 2016, nous avons poursuivi nos actions pour renforcer les liens avec différents partenaires et acteurs de la mer, du nautisme, de l'environnement, du tourisme ainsi qu'avec nos partenaires institutionnels et financiers.

Ces relations constituent une opportunité pour nous faire connaître, pour expliquer et mettre en avant nos spécificités et partager notre créativité.

Nos relations avec le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports restent essentielles et chères aux deux parties. En 2016 nous avons initié également un rapprochement avec le ministère de l'Education Nationale afin de faciliter l'accessibilité des scolaires à la voile. Ces contacts réguliers avec les services de l'Etat nous permettent d'établir de véritables partenariats.

Nos liens avec la Fédération Française de Voile restent excellents et constructifs. Nos approches complémentaires à tous les niveaux nous permettent de concourir ensemble à la promotion de la pratique de la voile et des activités nautiques. Nous souhaitons poursuivre ce partenariat pour les années à venir.

Au cours de l'année 2016 nous avons également entretenu nos relations avec de nombreux partenaires : l'UCPA dont nous sommes administrateurs et membres du bureau, le Yacht Club de France, la SNSM, le Conservatoire du littoral, le Cluster Maritime Français, Voies Navigables de France et bien d'autres encore.

#### 8ème édition du Cours des Glénans

L'année 2016 a été marquée par un événement symbolique et extrêmement fort pour notre association : la remise aux éditions du Seuil du manuscrit de la 8ème édition du Cours des Glénans. L'équipe de rédaction a respecté les délais. Nous saluons l'investissement de l'ensemble des contributeurs qui a permis de relever ce défi extraordinaire. Les éléments sont désormais maquetés, relus et corrigés pour un lancement lors du prochain Salon nautique.

#### Les Glénans demain

Vous pouvez constater que les travaux du Conseil d'Administration ne se limitent pas à la seule gestion quotidienne. Au cours de ces dernières années, nous avons œuvré collectivement pour diriger l'association en accord avec des stra-

tégies pluriannuelles indispensables à notre fonctionnement. Et parce qu'aujourd'hui Les Glénans vont bien, nous souhaitons travailler sur nos fondations pour qu'elles puissent porter Les Glénans de demain.

70 ans est un bel âge pour mettre en avant l'intemporalité de notre projet. C'est aussi l'occasion de souligner la constance de nos idéaux, qui permettent à chacun de continuer à partager ces moments uniques qui font la magie des Glénans.

### III. VOTE DES DÉLIBÉRATIONS

Le nombre de votants est 89. 43 présents et 46 représentés par pouvoir

7 délibérations sont soumises aux votes.

#### Délibération 1 :

**L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport moral, décide de l'approuver et donne quitus au Conseil d'Administration.**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés

#### Délibération 2 :

**L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport financier, décide de l'approuver et donne quitus au Conseil d'Administration.**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés

#### Délibération 3 :

**L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes pour l'exercice 2016, prend acte qu'ils se soldent par un résultat net bénéficiaire de 40 343.63 euros et l'affectent en report à nouveau.**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés

#### Délibération 4 :

**L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, prend acte et approuve le projet de budget 2017 adopté à l'unanimité lors du Conseil d'Administration du 19 novembre 2016.**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

# Procès-verbal

## de l'Assemblée Générale Ordinaire des Glénans

### du Samedi 22 avril 2017

#### Délibération 5 :

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à modifier dans les limites du raisonnable le prix de la cotisation pour l'exercice 2016-2017.

Cette délibération est adoptée (1 voix contre)

#### Délibération 6 :

L'Assemblée Générale mandate le Conseil d'Administration pour étudier dans les meilleurs délais les conditions d'émission de titres associatifs participatifs, dans le but d'accroître les fonds propres de l'association, en vue de financer la rénovation de son patrimoine immobilier. Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés

#### Délibération 7 :

Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementaires.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés

## IV. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS BÉNÉVOLES

### Conseil des moniteurs et de l'encadrement bénévole

Eric PEREGO, Président du Conseil des Moniteurs et de l'Encadrement Bénévole présente les actions réalisées en 2016. Rappelons que le CDMEB compte 27 membres.

Le principal travail en 2016 a été de donner de la lisibilité aux actions du CDMEB. Chaque projet s'est vu confier une personne référente et des moyens de communication ont été développés (facebook, twitter...).

Eric PEREGO insiste sur la volonté du CDMEB de renforcer les relations avec les équipes salariées entre les instances. L'accent est mis sur l'importance d'y créer des passerelles et des transversales. A cet effet, les chefs de bases ont été invités au séminaire du CDMEB à l'île d'Arz en avril 2017.

Par ailleurs, d'importantes réflexions sont en cours sur la féminisation de la pratique de la voile aux Glénans. L'année 2017 verra la continuité de ces projets et une attention particulière sera apportée à la sécurité et à la mise en valeur de nos formations.

### Comités de Secteur

Sarah BERTRAND (présidente du CS Concarneau-Archipel), Claire MANNEVILLE (présidente du CS Arz-Vannes) et Charles CASSET (président du CS Méditerranée) présentent l'activité des secteurs pour l'année 2016.

Les comités de secteur ont mené au cours de l'année 2016 de multiples actions en matière d'entretien nautique ou terrestre. Ils ont également participé à la réflexion menée dans le cadre des projets transverses. Un effort de communication et de rapprochement a été fait entre les différents comités de secteur, afin de tisser des liens et partager des expériences, à l'image du week-end de l'Ascension pendant lequel le CS Arz s'est joint au CS Archipel pour l'ouverture de Drenec.

De nouveau des pré-Assemblées Générales ont été organisées sur les bases ; avec pour objectif de sensibiliser les bénévoles et les adhérents au fonctionnement de l'association, de leur permettre de découvrir les candidats au CA, et de les inciter à voter par correspondance s'ils ne peuvent être présents à l'AG

### Commission médicale

Thierry FUSELIER, Président de la Commission Médicale, présente l'activité de l'année 2016, dont l'objectif principal était de structurer la commission et de constituer une feuille de route. Fin 2016 Ce sont donc 15 personnes (médecins, kinés, infirmiers...) qui se sont investies dans la commission. Des réflexions sont menées sur les trousseaux à pharmacie embarqués, le secours en mer, l'alcool à bord...

En 2017, un étudiant en médecine rédigera une thèse sur la prévention des accidents corporels dans nos activités, sur la base des rapports 2009-2016.

## VII. ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4 postes sont à pourvoir pour un mandat de 4 ans. 6 adhérents ont présenté leur candidature :

- Camille BRIFFAUT
- Benedetta COLLINI
- Xavier GEORGE
- Claude ISRAEL-JANIN
- Jean-Pascal MARTINENQ
- Jean-Marie PAQUET

Nombre de votants : 152

Suffrages exprimés : 144

Bulletins nuls : 5

Bulletins blancs : 3

### Les résultats sont les suivants :

CANDIDAT	Nombre de Voix	Résultat
Camille BRIFFAUT	116	Élu
Benedetta COLLINI	108	Élu
Xavier GEORGE	122	Élu
Claude ISRAEL-JANIN	106	Élu
Jean-Pascal MARTINENQ	75	Non élu
Jean-Marie PAQUET	108	Non élu

L'Assemblée Générale Ordinaire est close à 13h00.

NB : le détail et l'analyse de différents rapports sont disponibles dans le courrier des Glénans n°98 de Mars 2017.

70  
les GLÉNANS

# SYZYGIE

LA GRANDE SOIRÉE DES GLÉNANS

**Samedi 2 décembre 2017**

à partir de 22h / Péniche Le River's King



#### Tarifs

15 € en prévente (jusqu'au 30 novembre)

20 € sur place

Vestiaire payant / Réservé aux plus de 18 ans



#### Péniche Le River's King

Escale de Passy, Maison de la Radio - Face au 1, avenue du Président Kennedy

Métro : ligne 10 (stations "Mirabeau", "Javel" ou "Charles Michels") ou ligne 6 (station "Passy")

RER C : stations "Javel" ou "Avenue du Président Kennedy - Maison de Radio France"

Bus : 72, arrêt "Radio France / Pont de Grenelle"



#### Informations

☎ 01 53 92 86 00 ou 20

groupes@glenans.asso.fr

www.glenans.asso.fr